ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962 — 5e CIRCONSCRIPTION



Michel SALLES

Conseiller municipal de Paris. Syndic du Conseil général de la Seine.

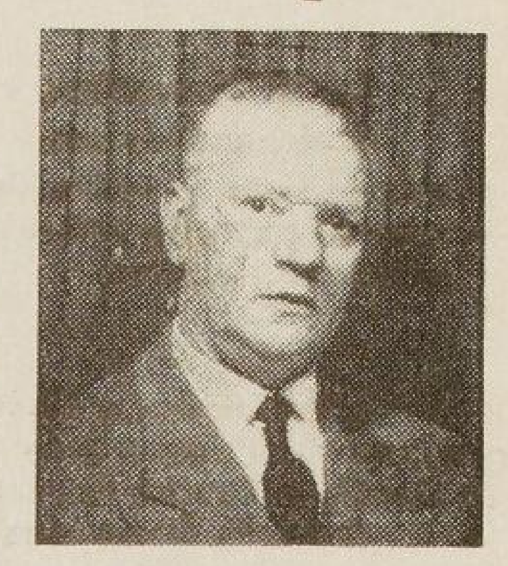
TITULAIRE

FRONT DÉMOCRATIQUE

PRÉSENTÉ PAR LE

PARTI SOCIALISTE

S.F.I.O.



Jean-Marie PRIME

Employé à la R.A.T.P.

SUPPLEANT

MICHEL SALLES, a vigoureusement condamné au cours des graves évènements d'Algérie, à la tribune du Conseil Municipal de Paris et du Conseil Général de la Seine, les agissements des factieux de l'O.A.S. et les généraux félons. IL A ETE GRIEVEMENT BLESSE AU COURS DE LA MANIFESTATION ANTI-O.A.S. DU 19 DECEMBRE 1961.

MICHEL SALLES, le 21 mars 1960 s'élève avec indignation contre l'attitude de M. FREDERIC-DUPONT qui - au cours des journées des barricades à Alger, en janvier 1960, alors que quatorze membres du service d'ordre étaient tombés sous les balles des insurgés, dédaignant les innocentes victimes et s'adressant aux émeutiers - s'écria : « Je salue les martyrs de l'Algérie Française ».

MICHEL SALLES, le 15 avril 1961, après le putsch d'Alger réclame le châtiment des généraux félons et de tous leurs complices. (M. Frédéric-Dupont vote contre la motion proposée).

MICHEL SALLES, le 28 mars 1962, rapporte au nom du bureau de Conseil Général une résolution :

— flétrissant les chefs de l'O.A.S. et leurs complices qui se livrent en Algérie à des agressions meurtrières contre la population civile et les soldats du contingent.
— se félicitant de la proclamation du cessez-le-feu.
— saluant l'heureux aboutissement des accords d'Evian (M. Frédéric-Dupont vote contre).

CETTE LUTTE INCESSANTE CONTRE LES MENEES FACTIEUSES N'A PAS FAIT PERDRE DE VUE A MICHEL SALLES LE SORT DE CEUX QUI TRAVAILLENT ET QUI SOUFFRENT.

A LA TRIBUNE DU CONSEIL GENERAL,

— IL CONDAMNE LES LICENCIEMENTS ABUSIFS dans les entreprises parisiennes, intervenant presque toujours à la veille des congés payés.
— IL DENONCE LA POLITIQUE DE DECENTRALISATION qui oblige les travailleurs à se déplacer en province ou à accepter dans la région parisienne des emplois moins rémunérés.
— IL DEMANDE QUE SOIT RETABLI LE FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE pour améliorer le sort des personnes âgées, premières et innocentes victimes des dépréciations successives de la monnaie, ET EXIGE QUE NE SOIENT PAS DETOURNEES DE CE FONDS LES RESSOURCES CREEES PAR LA LOI GAZIER-RAMADIER.

DÉMOCRATES - RÉPUBLICAINS - SOCIALISTES POUR BARRER LA ROUTE A L'AVENTURE

MICHEL SALLES ET JEAN-MARIE PRIME

SEULS CANDIDATS REPUBLICAINS DU 7e ARRONDISSEMENT

SONT DIGNES DE VOS SUFFRAGES, VOUS LEUR FEREZ CONFIANCE LE 18 NOVEMBRE

Vu : les candidats, Michel Salles - Jean-Marie PRIME.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)

— UN PROGRAMME
— UN GOUVERNEMENT
— UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre partie a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres de la coalisation, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.